



Union des Parents Indépendants de Colombes

Association de parents d'élèves **locale et indépendante**, l'UPIC existe depuis 1981. N'étant **liée à aucune fédération nationale**, elle est libre de ses jugements, de ses interventions et de ses actions.

L'UPIC regroupe des parents d'élèves **comme vous**, des hommes et des femmes de profession et d'opinion politique diverses, qui **s'investissent ensemble** afin de **rendre meilleure la vie de leurs enfants à l'école et au collège**.

L'UPIC a deux objectifs principaux : être le **trait d'union** entre les parents, l'établissement scolaire, la municipalité, le département, l'éducation nationale et **se donner les moyens d'être acteur** dans la vie à l'école.

**Pour ce faire, tout au long de l'année, l'UPIC**

- **Représente les parents d'élèves** au Conseil d'Ecole pour les écoles maternelles et élémentaires, au Conseil d'administration et ses diverses commissions pour le collège
- **Anticipe** les problèmes et veiller à la mise en place de **solutions pour l'avenir**,
- **Intervenir** auprès de la mairie, de l'inspection d'académie ou tout autre interlocuteur pour les dossiers spécifiques,
- **Participe** à la vie sociale de l'école
- **Informe** les parents avec la publication régulière du BIP.

---

**Bulletin d'adhésion à l'U.P.I.C. Année scolaire 2009/2010**

Nom, prénom de l'adhérent.....Téléphone.....

Adresse.....

E-mail (pour communication d'informations).....

Si vous souhaitez être tenu au courant des actions de L'UPIC par mail, cochez la case

Nom et prénom de l'enfant	Etablissement	Classe

**L'adhésion annuelle minimale est de 15 € (une seule adhésion par famille sur l'ensemble de la commune).**

**Vous pouvez soutenir notre association en cotisant plus.**

Pour le collège, souhaitez-vous faire partie du Conseil de Classe de votre enfant ? OUI - NON

Ci-joint un chèque de ..... € à l'ordre de l'U.P.I.C. Cotisation réglée à l'école : .....

Date : ..... Signature : .....

**Ce bulletin est à remettre à votre représentant UPIC, ou dans la boîte aux lettres UPIC de l'école.**

---

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, et de rectification, aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à M. GOUBET, président de l'association.